

Lettre ouverte aux médias

Couvrir les drames humains avec plus d'humanité

Apprendre la mort de son fils en ouvrant la télévision peut paraître surréaliste, mais c'est ce qu'a vécu M. Stéphane Hudon, père de Alex Hudon tué à Montréal le 17 mai dernier. De ses propres mots, il dit « J'ai cru mourir lorsque j'ai entendu cette nouvelle à la télévision ». C'est toutefois une triste réalité vécue par plusieurs proches lors de drames similaires. L'empressement des professionnels de l'information de propager la nouvelle peut avoir un impact insoupçonné. C'est pour s'adresser à ces derniers que nous prenons la parole aujourd'hui dans cette lettre ouverte. Une lettre qui ne se veut pas une attaque, mais bien un effort de sensibilisation et de conscientisation auprès de ces professionnels de l'information.

Le traitement réservé à M. Hudon n'est malheureusement pas rare, en fait, il est devenu chose courante lors de drames humains. Trop souvent, depuis quelques années déjà, les personnes victimes d'actes criminels et leurs proches à qui les CAVAC viennent en aide, mentionnent avoir été secoués, troublés, et voir même, dans certains cas, traumatisés par un ou une journaliste ou par les informations et les images ayant circulé dans les médias.

On n'a qu'à penser à cette femme d'un certain âge qui a appris il y a quelques mois de la bouche d'un journaliste qui s'est présenté à sa porte, le meurtre sordide de sa voisine et amie survenu quelques heures plus tôt. Un récit garni de détails dont elle se serait bien passée et qui l'a mis dans tous ses états. En agissant ainsi, le journaliste, fort probablement de façon inconsciente, a victimisé cette dame.

Ou encore, cette rencontre de voisinage tenue par nos intervenant.es pour aider des personnes touchées par un meurtre médiatisé tout près de chez elles, à laquelle ont participé plus de cent personnes. Des gens demeurés troublés et apeurés depuis l'événement. Les nombreuses démarches que des journalistes avaient entreprises pour obtenir, malgré leur grand désarroi, leurs commentaires, les ont laissés isolés, inquiets et avec le sentiment d'avoir perdu leur droit à l'intimité dans ce moment de grande vulnérabilité.

On peut également citer l'exemple d'une femme qui a reçu l'appel d'un représentant des médias, le jour même du double-meurtre de proches par un membre de sa famille. Bien peu familière avec la presse, elle

Réseau des CAVAC

Centres d'aide aux victimes d'actes criminels

Coordination aux communications et relations publiques | 514.246.8006 | karinemacdonald@reseaucavac.ca
Coordination au soutien organisationnel et au développement | 819.570.8372 | karinegagnon@reseaucavac.ca

www.cavac.qc.ca

a répondu à ses questions avant que celui-ci ne l'informe finalement de la tragédie. Déjà très ébranlée par la nouvelle, vous comprendrez le choc lorsqu'elle a découvert qu'elle était citée dans le journal.

À chaque fois que survient un homicide ou un crime grave, les proches des personnes impliquées sont vite retracés par les médias, que ce soit via les réseaux sociaux, par téléphone ou même directement à leur domicile. Imaginez apprendre subitement la mort d'un frère, d'une mère, d'une cousine et être interpellé l'heure suivante par des journalistes qui veulent savoir ce qui s'est passé et comment vous vous sentez ? Ou qui vous donne sans que vous le demandiez des détails encore inconnus à commenter ? Ou qui pose des questions sur le passé de la personne décédée ? Est-ce normal d'agir ainsi envers des gens qui traversent probablement les moments les plus éprouvants de leur vie ?

Nous sommes bien conscients que les journalistes ont le mandat d'informer la population et nous avons en haute estime leur travail, qui est essentiel dans notre société. Mais dans le cadre de la couverture des faits divers, la ligne est bien mince entre l'intérêt public et l'intérêt du public. Et la ligne est bien mince entre un journaliste qui effectue son travail et celui qui victimise ou revictimise des gens, des gens qui souffrent déjà bien assez. Faut-il prioriser la chasse à l'information et la quête de la primeur à l'encontre du bien-être de ces personnes?

Nous souhaitons que les professionnels de l'information soient conscients de l'impact que peut avoir leur façon d'entrer en contact avec les personnes victimes et leurs proches, ainsi que les mots qu'ils utilisent. Qu'ils soient conscients que leur intervention peut causer une revictimisation et une reviviscence des symptômes liés au traumatisme vécu. Évidemment, une bonne proportion de journalistes font preuve d'empathie et de respect, mais les situations problématiques causées par certains.es sont malheureusement trop fréquentes. Notre mandat est d'aider les personnes victimes et les témoins d'infraction criminelle ainsi que leurs proches. Les journalistes ne devraient donc pas hésiter lorsqu'ils ou elles constatent qu'une personne est en détresse à lui parler des services qui existent pour l'aider. Ils ou elles peuvent faire une différence et devenir des partenaires pour aider à rejoindre ces personnes touchées par un drame que nul ne voudrait vivre.

En espérant que cette lettre suscite une réflexion chez certains et résulte d'une approche plus humaine et bienveillante. Parce que derrière chaque drame se trouvent de nombreuses personnes pour qui la vie vient souvent de basculer.

Le réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

Réseau des CAVAC

Centres d'aide aux victimes d'actes criminels

Coordination aux communications et relations publiques | 514.246.8006 | karinmacdonald@reseaucavac.ca

Coordination au soutien organisationnel et au développement | 819.570.8372 | karinegagnon@reseaucavac.ca

www.cavac.qc.ca